



Assemblée générale

Soixante-treizième session

1^{ère} séance plénière

Mardi 18 septembre 2018, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M^{me} Espinosa Garcés. (Équateur)

La séance est ouverte à 15 h 15.

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la session par la présidence de l'Assemblée générale

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je déclare ouverte la soixante-treizième session de l'Assemblée générale.

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

La Présidente (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 62 du Règlement intérieur, j'invite les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Déclaration de la Présidente

La Présidente (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole, pour la première fois, en tant que Présidente de l'Assemblée générale. Je le fais avec un grand sens de la responsabilité qui m'incombe et animée par un profond attachement à la Charte des Nations Unies et à ses principes fondateurs, ainsi que par le plus grand respect pour les principaux destinataires de l'action de l'Organisation - nos peuples.

J'assume la présidence au nom de l'Amérique latine et des Caraïbes, notre région bien-aimée qui est une région de paix et une région attachée aux droits de l'homme.

Présider l'Assemblée générale représente un grand honneur pour moi et pour mon pays, l'Équateur. Cela marque la reconnaissance de notre politique en faveur du multilatéralisme et du caractère solidaire de notre peuple, qui rejette l'exclusion. Cette année veut dire pour moi que je dois voir plus loin que le programme politique et gouvernemental qui a été ma priorité au cours des 11 dernières années. Les membres peuvent avoir la certitude qu'à partir d'aujourd'hui, mon travail sera entièrement dévoué à la bannière de l'Organisation des Nations Unies dans l'intérêt de tous et au service des décisions communes de ses 193 États Membres.

Comme je ne suis que la quatrième femme à occuper ce poste en 73 ans d'existence de l'ONU, je tiens à nouveau à dire que je dédie ma présidence à toutes les femmes à travers le monde – à toutes celles qui se sont engagées en politique, à toutes celles qui luttent pour l'égalité des chances en matière d'emploi, aux femmes et aux filles victimes de la violence, aux filles et aux adolescentes qui réclament d'avoir accès à une information et une éducation de qualité. Trois grandes figures féminines ont présidé l'Assemblée au cours des 72 dernières années : Vijaya Lakshmi Pandit, de l'Inde, en 1953; Angie E. Brooks, du Libéria, en 1969 et Sheikha Haya Rashed Al Khalifa, du Royaume de Bahreïn, en 2006. Je leur rends hommage et je salue l'héritage qu'elles ont laissé à l'Organisation.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-28900(F)



Document adapté

Merci de recycler



Je tiens également à remercier mon prédécesseur, S. E. M. Miroslav Lajčák, dont le travail pendant la soixante-douzième session a été exemplaire. Je m'appuierai sur ses réalisations et poursuivrai ses bonnes pratiques, en particulier ses dialogues du matin et ses réunions de coordination mensuelles avec les autres organes principaux de l'Organisation. Nous sommes reconnaissants au Président Lajčák de son leadership, placé en permanence sous le signe du dialogue, de l'inclusion et de la coopération. Nous lui souhaitons plein succès dans ses fonctions alors qu'il s'en retourne dans son pays bien-aimé, la République slovaque, notre sœur.

J'ai tiré le plus grand parti possible de ces quelques semaines de transition. J'ai pu compter pour cela sur l'appui de la Mission permanente de l'Équateur, des représentants des États qui ont rejoint le Bureau du la présidence de l'Assemblée générale et des administrateurs du système des Nations Unies. Et je suis en mesure de dire que nous sommes prêts à entamer les travaux de l'Assemblée. Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son soutien durant cette période de transition, de ses conseils et de son engagement envers l'Organisation. Conformément au mandat des États, je suis prête à l'appuyer dans toutes ses initiatives visant à renforcer les opérations du système des Nations Unies et à améliorer ainsi l'efficacité et l'impact des activités de l'Organisation sur le terrain.

L'Assemblée générale n'est pas seulement l'organe le plus démocratique et le plus représentatif de l'Organisation des Nations Unies; c'est un forum qui rassemble les connaissances, les cultures et les professions les plus diverses au monde. En fait, l'Assemblée générale est le centre névralgique de la pensée mondiale. Les membres mettent en commun leur pensée, leurs connaissances et leur vision pour définir les normes de coexistence de nos nations mais aussi des gouvernements face à leurs peuples. Jour après jour, ils contribuent à trouver des réponses aux problèmes les plus épineux de l'humanité.

Cela fait 72 ans que l'Assemblée définit et codifie les aspects les plus importants du droit international et des droits de l'homme. Toutefois, malgré nos nombreuses réalisations, il reste de grands défis à relever. Nous avons fait des progrès considérables en matière de décolonisation, mais le programme demeure inachevé; chaque jour, nous travaillons à bâtir la paix et à prévenir les conflits, mais le fléau de la guerre est toujours présent; nous avons fait sensiblement avancer les accords pour protéger l'environnement et ralentir les

changements climatiques, mais la nature et la planète continuent de souffrir et d'être en grave danger, mettant y compris en péril la survie de l'espèce humaine; nous avons conclu des accords capitaux pour protéger les peuples et les nationalités autochtones, mais ces personnes restent les plus pauvres d'entre les plus pauvres; nous avons enregistré de grandes avancées dans le programme de développement, grâce tout d'abord aux objectifs du Millénaire pour le développement, mais de grands défis subsistent, aujourd'hui inclus dans les objectifs de développement durable. Et ce ne sont là que quelques exemples.

Nous devons tous être conscients que l'Organisation a encore de nombreux défis à relever et de nombreuses obligations à s'acquitter. Elle commence à le faire pour certaines, comme par exemple son obligation de s'attaquer au phénomène migratoire grâce à un instrument convenu au niveau international, qui sera indiscutablement un des grands temps forts dont nous serons témoins durant la présente session. J'espère que nous verrons également le règlement d'autres grands problèmes que l'Organisation se doit de résoudre, comme celui de la situation du peuple frère palestinien. Nous devons aussi nous adapter aux temps nouveaux. L'Assemblée doit, par exemple, se pencher sur l'impact des nouvelles technologies sur le monde du travail, les communications et la coexistence sociale.

La contribution de l'Organisation des Nations Unies à l'humanité a été immense. Mais son efficacité et sa pertinence seraient plus grandes encore si nos peuples avaient le sentiment que ce dont nous discutons et convenons ici les concerne directement, comme c'est le cas. Nous n'avons pas réussi à faire en sorte que nos peuples relient notre travail à leur vie quotidienne. C'est pourquoi, au cours de la présente session, mon principal objectif sera de rendre l'Organisation des Nations Unies plus pertinente pour tous les êtres humains. Parvenir à court terme à établir ce lien aurait un double effet : premièrement, cela nous rapprocherait, en tant qu'Organisation, de la société et des personnes, mettant ainsi en lumière notre rôle dans leur vie et dans la satisfaction de leurs besoins les plus urgents; deuxièmement, nos peuples deviendraient alors nos plus grands alliés dans la mise en œuvre, au niveau national, des accords qui sont conclus ici.

Qu'il me soit donc permis d'être un peu didactique et de m'adresser à ceux qui, peut-être, ne savent pas ce qui se passe en ce moment à l'Assemblée. Aujourd'hui commence une nouvelle session de l'Assemblée

générale, l'instance la plus représentative et le principal organe délibérant de l'ONU. Au cours des 12 prochains mois, les 193 États représentés ici débattront d'environ 330 projets de résolution portant sur autant de sujets, tous d'un grand intérêt pour le monde. Une centaine de séances plénières sont prévues et un nombre indéterminé de réunions de travail et de négociation.

Cette année, nous devons également examiner 34 mandats sur divers sujets d'intérêt mondial et organiser 18 sommets, forums et réunions de haut niveau. Enfin, durant cette session, nous devons mener et faciliter 13 processus intergouvernementaux sur des questions extrêmement importantes, telles que la réforme du Conseil de sécurité, la revitalisation de l'Assemblée générale et l'intégration du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les travaux de l'Assemblée générale, entre autres. C'est peut-être une évidence pour nous tous, ici, mais je peux assurer les membres que ça ne l'est pas pour la grande majorité des gens. C'est pourquoi j'ai insisté auprès des équipes de communication du Secrétariat sur l'importance de mettre davantage en avant les travaux de l'Assemblée. La communication devra donc être une priorité durant la présente session.

Le programme de travail ordinaire est chargé et les mandats qui m'ont été confiés sont nombreux, et tout sera dûment mis en œuvre avec l'appui de tous. Toutefois, comme le veut la tradition, après avoir dialogué avec un grand nombre de membres de l'Assemblée, avec les dirigeants et les représentants de divers États, et analysé les questions mondiales les plus urgentes, je me suis permis de proposer les sept thèmes prioritaires suivants pour cette session.

Premièrement, l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme doivent rester une priorité jusqu'à leur réalisation définitive. Je vais promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles sur tous les fronts. La vie de chacun s'en trouve améliorée lorsque toutes les personnes, sans discrimination, jouissent sur un pied d'égalité de tous les droits de l'homme.

Deuxièmement, la priorité sera accordée à la promotion et à la mise en œuvre des nouveaux pactes mondiaux sur les migrations et les réfugiés. Il est de notre devoir de protéger les millions de réfugiés partout dans le monde et de déployer des efforts pour garantir des migrations sûres, ordonnées et régulières. La Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui se tiendra en décembre au Maroc, sera une étape importante dans cette direction.

La troisième priorité consistera à créer des possibilités d'emploi décent pour les jeunes, les femmes et les personnes handicapées. Il s'agit d'un des défis les plus importants qui se posent aux politiques publiques pour garantir le développement et la viabilité des systèmes de sécurité sociale.

Quatrièmement, je m'efforcerai de mobiliser davantage l'attention sur la protection de l'environnement. L'Assemblée générale doit alerter l'opinion publique sur la pollution par les déchets plastiques, un danger environnemental omniprésent qui affecte la santé et le bien-être des populations et des écosystèmes partout dans le monde. Nous entamerons également les préparatifs du Sommet sur le climat convoqué en 2019 par le Secrétaire général.

Ma cinquième priorité portera sur la nécessité de renforcer l'engagement politique et social en faveur des personnes handicapées. Il demeure indispensable de mieux faire connaître les besoins spécifiques de ce groupe de population. L'accessibilité, une éducation de qualité pour tous et un emploi décent sont autant de défis auxquels la plus grande minorité de l'humanité, c'est-à-dire les personnes handicapées, reste confrontée.

La revitalisation de l'ONU sera ma sixième priorité. Et à cet effet, nous travaillerons dans trois domaines : la mise en œuvre des réformes du système des Nations Unies; le renforcement du processus de revitalisation de l'Assemblée générale afin d'optimiser ses méthodes de travail et de renforcer son rôle délibératif et décisionnel; et la poursuite du processus de réforme du Conseil de sécurité, conformément à la volonté et à l'engagement des États.

Ma septième priorité, et non des moindres, sera la paix et la sécurité. Les conflits armés qui se déroulent actuellement ne peuvent que nous causer la plus grande douleur. Les problèmes de sécurité que connaissent nombre de nos sociétés constituent également un défi gigantesque pour les gouvernements et pour l'Organisation.

L'Assemblée doit devenir le principal organe bâtisseur de paix en mettant l'accent sur la prévention. La paix durable doit se fonder sur le dialogue et la compréhension. Ma priorité consistera à encourager un tel dialogue. En outre, il est reconnu que les jeunes jouent un rôle fondamental dans l'édification de sociétés sûres et dans la prévention des conflits. L'Assemblée générale doit promouvoir les efforts visant à offrir plus de possibilités aux jeunes et à leur permettre de

participer davantage à la vie politique, afin d'éviter les conditions qui les conduisent inexorablement à l'extrémisme violent. Mon travail, cette année, s'appuiera sur deux grandes notions et visions stratégiques, à savoir la paix et les droits de l'homme pour tous, et le renforcement du multilatéralisme grâce à un leadership mondial et des responsabilités partagées. Les sept priorités que j'ai mentionnées s'articulent autour de ces deux axes et, bien qu'elles soient ambitieuses, elles guideront mes efforts tout au long de la session pour atteindre notre objectif de faire en sorte que l'Organisation des Nations Unies soit plus proche de chacun.

Un des moyens les plus efficaces de mesurer l'impact de l'Organisation sera incontestablement la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le meilleur indicateur du succès des travaux de l'Assemblée sera le bien-être des populations au quotidien, ainsi que leurs perspectives d'avenir. C'est en dernier ressort ce qui permettra à l'ONU de rester utile et précieuse pour le monde entier. Notre programme de travail est énorme; c'est un fait. Mon rôle sera d'encourager le dialogue et de faciliter la recherche d'un consensus dans le cadre de nos consultations et de nos échanges permanents, afin de prendre des décisions orientées vers l'action.

Nous entamons aujourd'hui une nouvelle session, et les prochaines semaines de septembre seront très intenses. Nous allons mettre la dernière main aux préparatifs du Sommet de la paix Nelson Mandela, qui aura lieu le 24 septembre. Cet événement, qui marquera le centenaire de la naissance de Madiba, offrira à tous les États l'occasion historique de présenter leurs vues sur les moyens de prévenir les conflits et de donner un nouvel élan à l'édification de sociétés pacifiques. Le 25 septembre marquera le premier des neuf jours de débat général. Une nouvelle fois, les dirigeants pourront s'écouter les uns les autres et s'exprimer au sein de la seule enceinte conçue à cette fin, à savoir l'Assemblée générale. C'est dans cette salle que tous les pays disposent d'un siège, d'un bouton pour voter ou demander la parole et du même droit d'écouter et d'être entendu. J'encourage donc toutes les délégations à être présentes dans la salle de l'Assemblée générale pendant que nos chefs d'État et de gouvernement font leur déclaration. Ce n'est qu'en nous connaissant et en nous écoutant les uns les autres que nous pourrions faire avancer notre aspiration commune à la paix, à la sécurité, aux droits de l'homme et au développement durable.

Je puis assurer les membres que j'appuierai et dirigerai, avec la participation de tous les États, les efforts visant à garantir le succès de toutes les réunions et conférences de haut niveau qui seront organisées - sur la santé, les changements climatiques, la coopération Sud-Sud et les pays à revenu intermédiaire, entre autres. Il est dans mon intérêt, et dans celui des membres, que ces délibérations aboutissent à des recommandations utiles et concrètes. Comme je l'ai dit le jour de mon élection (voir A/72/PV.92), je prends l'engagement solennel et responsable devant l'Assemblée de respecter scrupuleusement le code de déontologie de la présidence de l'Assemblée générale et de suivre à la lettre les préceptes de la Charte des Nations Unies ainsi que le Règlement intérieur de l'Assemblée générale.

Durant la présente session, nous célébrerons le soixante-dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La résolution 217/A (III), du 10 décembre 1948, est peut-être l'une des résolutions les plus importantes jamais adoptées par l'Assemblée, car elle a marqué le début d'une ère nouvelle, celle de l'universalisation des droits de l'homme. Parfois nous n'avons pas conscience que jour après jour, à travers les résolutions que nous adoptons dans cette salle, nous écrivons l'histoire. Continuons à le faire tous ensemble, en édifiant un monde plus égalitaire et plus libre, plus durable et plus respectueux de la nature, plus inclusif et plus solidaire.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord féliciter une nouvelle fois S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés, de l'Équateur, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

M^{me} Espinosa Garcés apporte avec elle une vaste expérience diplomatique et intergouvernementale ainsi qu'une profonde connaissance des questions internationales. Elle connaît déjà très bien l'ONU, puisqu'elle a été Représentante permanente à Genève. Et bien entendu, en plus d'avoir été la première femme à devenir Représentante permanente de son pays, elle devient aujourd'hui la quatrième femme à présider l'Assemblée générale - et la première en plus d'une décennie. Je suis sûr que notre travail s'enrichira et profitera de ce regard neuf. Votre présence, Madame la

Présidente, est une garantie que la parité des sexes est en marche.

Une session très chargée nous attend. Nous avons besoin d'agir dans les domaines du maintien de la paix, de la parité des sexes, du financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'autonomisation des jeunes à travers le monde, et de prendre des mesures urgentes pour mettre fin à la pauvreté et aux conflits, et j'en passe. J'encourage les membres à dire à leurs dirigeants de venir la semaine prochaine, à la semaine de haut niveau, en étant prêts à faire preuve d'audace et à trouver des solutions à nos défis mondiaux. Ensuite, nous avons un certain nombre de rendez-vous importants prévus au calendrier, qui pourront contribuer à cristalliser les progrès sur les grands problèmes mondiaux.

La vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climats se réunira en Pologne en décembre. Les effets des changements climatiques continuent de s'accroître et de s'accélérer - et nos actions et nos ambitions sont loin d'être là où elles devraient être pour éviter une catastrophe. Heureusement, la technologie est de notre côté et il y a de nombreuses avancées dans le domaine de l'économie verte sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. Faisons en sorte que Katowice soit un succès. Toujours en décembre, les chefs d'État et de gouvernement se réuniront à Marrakech pour adopter officiellement le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui fera date. La mise en œuvre du pacte pourrait nous aider à récolter les multiples bienfaits des migrations tout en protégeant les personnes contre les périls dangereux, l'exploitation et la discrimination. Je me réjouis à la perspective de son adoption officielle.

L'Assemblée a un rôle vital à jouer sur ces questions et sur toutes les autres. En ces temps d'éclatement et de polarisation, le monde a besoin que l'Assemblée prouve l'utilité de la coopération internationale. Le Secrétariat et moi-même sommes déterminés à appuyer et à renforcer les moyens qui nous permettent d'œuvrer de concert. Je vous souhaite, Madame la Présidente, ainsi qu'à tous les États Membres, plein succès dans vos efforts pour atteindre nos objectifs communs.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Point 141 de l'ordre du jour provisoire

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/73/367/Rev.1)

La Présidente (*parle en espagnol*) : Conformément à la pratique établie, j'appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/73/367/Rev.1, qui contient une lettre adressée à la présidence de l'Assemblée générale par le Secrétaire général, dans laquelle il informe l'Assemblée que quatre États Membres sont en retard dans le paiement de leurs contributions financières à l'Organisation des Nations Unies au sens de l'Article 19 de la Charte.

Je rappelle aux délégations qu'en vertu de l'Article 19 de la Charte,

« Un Membre des Nations Unies en retard dans le paiement de sa contribution aux dépenses de l'Organisation ne peut participer au vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées. »

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend note des informations figurant dans le document A/73/367/Rev.1?

Il en est ainsi décidé

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Pouvoirs des représentants à la soixante-treizième session de l'Assemblée générale

a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

La Présidente (*parle en espagnol*) : L'article 28 du Règlement intérieur prévoit que l'Assemblée générale, au début de chaque session, nomme, sur proposition du Président, une Commission de vérification des pouvoirs composée de neuf membres.

Je propose donc que, pour la soixante-treizième session, la Commission de vérification des pouvoirs soit composée des États Membres suivants : Antigua-et-Barbuda, Chili, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Ghana, Palaos et Sierra Leone.

Puis-je considérer que les États dont je viens de citer le nom sont nommés membres de la Commission de vérification des pouvoirs?

Il en est ainsi décidé.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je rappelle aux délégations que les pouvoirs des représentants doivent être remis au Bureau des affaires juridiques, tel qu'annoncé dans le *Journal des Nations Unies*.

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Organisation des travaux de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale

Lettre adressée à la présidence de l'Assemblée générale par le Président du Comité des conférences (A/73/369)

La Présidente (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant se pencher sur le document A/73/369, qui contient une lettre datée du 4 septembre 2018, adressée à la présidence de l'Assemblée générale par le Président du Comité des conférences. Comme les membres le savent, aux termes du paragraphe 7 de la section 1 de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale du 18 décembre 1985, aucun des organes subsidiaires ne peut se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une session ordinaire de l'Assemblée générale, si ce n'est avec l'assentiment exprès de celle-ci.

Étant strictement entendu que les réunions devront être organisées compte tenu des installations et services disponibles, cette autorisation est donc demandée pour les organes subsidiaires suivants : le Comité des relations avec le pays hôte; le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien; le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets; le Comité des commissaires aux comptes; le Groupe des auditeurs externes de l'Organisation, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique et le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite autoriser ces organes subsidiaires à se réunir pendant la partie principale de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 15 h 45.